

<b>VOTE</b>	
<b>QUORUM : 300</b>	
Nombre de délégués :	598
Votants :	45
Présents :	40
Pouvoirs :	5
Pour :	45
Abstention :	0
Contre :	0

<b>COMITE SYNDICAL</b> <b>du SIED 70</b>  <b>des 26 et 30 novembre 2024</b>  Dates de convocation : 4 novembre et 26 novembre 2024
---

**DELIBERATION N° 9**

**OBJET : Budget annexe de la chaufferie de Scey – Décision modificative**

Monsieur le Président, indique, en préambule, que le quorum n'a pas été atteint le 26 novembre dernier, et que, par voie de conséquence, le Comité n'a pu valablement délibérer à cette date.

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu de prévoir des dépenses supplémentaires en investissement en prévision de l'extension vers la Maison Médicale (+ 46 000 €) ainsi qu'une dotation aux amortissements du même ordre (+ 46 000 €), l'ensemble s'équilibrant grâce à une ponction sur les dépenses imprévues (-46 000 €).

La commission Finances, Communication, Affaires générales et Evolution des statuts du 13 novembre 2024 a émis un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **APPROUVE** les propositions présentées par Monsieur le Président.
- 2) **ADOpte** la décision modificative telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

PJ : 1

Pour extrait conforme  
Le Président,

Jean-Marc JAVAUX

